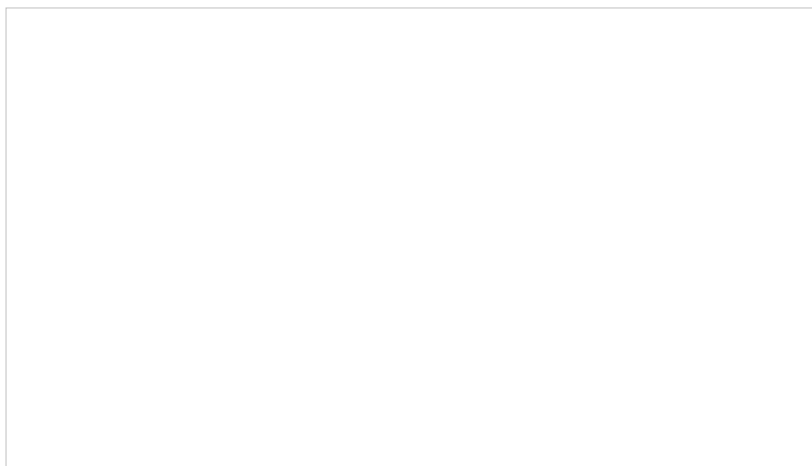




Élevage

Il suffit d'une baisse de 2,5 % de la collecte de lait en août pour provoquer une hausse de prix de 22 % par rapport au même mois de l'année dernière. Voilà une autre illustration de la célèbre Loi que l'économiste anglais, Gregory King, avait mise en valeur en 1699. Une petite variation de l'offre peut entraîner une forte variation du prix. Cela a joué longtemps contre les producteurs à cause de l'ouverture des marchés. Il n'est pas certain que cette forte augmentation permette de relancer la production car les charges d'alimentation ont aussi très fortement augmenté. Dans le passé, la diminution de la collecte, entraînée par la cessation d'activité des éleveurs qui arrêtaient, était assez facilement remplacée par le dynamisme des nouveaux producteurs. Cette fois-ci, les acteurs de la filière commencent à s'inquiéter. Comme dans toutes les situations de fortes augmentations, la différence de prix entre les types de lait s'atténue. Le prix du lait Bio est même descendu en-dessous de celui du lait standard. Il faut dire que le prix du lait standard à teneur réelle dépasse désormais 500 € la tonne, un niveau jamais atteint dans le passé. La part du lait Bio se réduit. Elle avait atteint 6,1 % du total de la collecte en mai 2022. Elle ne serait plus que de 5 % en août.